

COMMUNE DE FARBUS

Numéro 68





Chères Farbusiennes, Chers Farbusiens,

Vous recevez votre journal communal avec un peu d'avance

par

rapport aux années précédentes. Nous allons vous présenter une revue moins épaisse distribuée probablement 3 ou 4 fois par an, ceci pour éviter les décalages entre les manifestations ou réunions par rapport à la date de parution mais aussi par mesure d'économie.

Il faut savoir que nous perdons environ 20 000 € d'aides et subventions par an. Nous devons donc être encore davantage attentifs aux dépenses et rigoureux dans notre gestion.

Lors de la présentation du budget, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1% les impôts pour la part Communale, ce qui représentera une recette supplémentaire de 1484 €uros pour l'ensemble des taxes.

Les commémorations d'avril ont obtenu un réel succès. Je remercie tous les participants et je suis heureux que de nombreuses associations aient collaboré à cet évènement. Nous pouvons dès à présent penser aux 100 ans de l'Armistice du 11/11/1918.

Nous abordons mai et juin qui verront à Farbus les Foulées Goehelannes et la fête Communale (ducasse). Profitons de ces temps forts pour accueillir les participants et nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean François DEPRET

REUNION DE CONSEIL DU 31 JANVIER 2017

L'an deux mil dix sept, le mardi 31 janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Farbus s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean François DEPRET, en suite de convocations en date du 25 janvier 2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Messieurs Christian LABY, Anne VISTICOT, Hervé BROGNIART, Marc CARIDROIT, Nicolas VASSEUR absents excusés et Pascal HUMEZ, absent.

Gérard LEROY est désigné Secrétaire de Séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé aux signatures du procès-verbal.

SUBVENTIONS DETR ET RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une étude avait été réalisée pour notre commune afin de réaliser des économies d'énergie et de diminuer la pollution lumineuse. En 2017, est prévue la troisième tranche de travaux.

Il s'avère qu'une subvention de l'Etat, au titre de la DETR, peut être sollicitée à un taux de 25 % du montant des travaux H.T. Le Conseil Municipal avait déjà approuvé cette décision lors de sa précédente réunion. Toutefois, lorsque Monsieur le Maire a porté le dossier en Préfecture, il s'est avéré que cette année il fallait atteindre une dépense H.T. minimum de 15 000 €uros H.T. Il a alors été demandé à l'entreprise chargée des travaux de regrouper les travaux prévus pour cet exercice et le solde prévu pour 2018. Cela nous permet de bénéficier de l'aide de l'Etat.

Le plan de financement de la troisième tranche qui sera réalisée en 2017 pourrait s'établir comme suit :

NATURE DES DEPENSES DIRECTEMENT LIEES AU PROJET TRAVAUX	MONTANT DES DEPENSES H.T.	RECETTES AIDES PUBLIQUES	MONTANT	TAUX
28 FOYERS X 716 €	20 048.00 €	ETAT (DETR)	5 553.50€	SOIT 25 %
DEPOSE 28 FOYERS x 34.50	966.00 €	FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'ENERGIE (FDE)	10 418.74€	SOIT 49.58 %
		RESERVE PARLEMENTAIRE	1 050.70 €	SOIT 5 %
		AUTOFINANCEMENT	4 291.06 €	SOIT 20.42 %
TOTAL	21 014.00 €	TOTAL	21 014.00 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- DECIDE de solliciter une subvention de l'Etat de 5 553.50 €uros au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2017.
- DECIDE de solliciter une subvention de 1 050.70 €uros au titre de la Réserve Parlementaire.

QUESTIONS DIVERSES

> CHANGEMENT ORDINATEUR MAIRIE

L'ordinateur de la secrétaire de mairie est devenu complètement obsolète et présente des signes de fatigue lors du téléchargement ou de la transmission de dossiers. Or, avec la dématérialisation, l'utilisation d'internet dans de multiples applications, l'ordinateur devient de plus en plus présent et indispensable dans le travail du secrétariat. Il est également essentiel de procéder à des sauvegardes pour sécuriser le travail effectué.

Monsieur le Maire a fait faire plusieurs devis. Il est proposé du matériel à la vente mais aussi à la location.

Après étude du dossier et délibération, le Conseil Municipal choisit la proposition de location par la société Reproteque-Data It (société retenue également pour la location du photocopieur) et charge Monsieur le Maire de toute démarche relative à ce dossier.

➤ INFOS RUE DU HUIT MAI

Un article est paru dans l'Avenir de l'Artois suite à un accident survenu rue du Huit Mai. Le conducteur, non assuré, a embouti une des jardinières complètement démolie. Quelques résidents de la rue ont sollicité une entrevue avec Monsieur le Maire.

Depuis le 1er janvier, le transfert de compétences a eu lieu en ce qui concerne la voirie municipale. Monsieur Depret, après un courrier envoyé pour alerter les services de la CUA sur ce problème d'insécurité récurrent, a reçu Monsieur POMART, responsable CUA sur notre secteur le 12 janvier dernier. Suite à cette entrevue, une action a aussitôt été programmée par la CUA qui va procéder dans un premier temps à des comptages à partir du 30 janvier. Après analyse de ce comptage et en fonction des résultats de ce dernier, un plan d'aménagement sera proposé à la Mairie.

La CUA demande également à la MDAD d'effectuer des comptages rue Mermoz afin d'essayer d'envisager des solutions aux excès de vitesse et incivilités également fréquentes dans cette rue.

> TRAVAUX RESEAU DEAUX PLUVIALES

La société Claisse Environnement est intervenue et a procédé à un travail de qualité correspondant au devis accepté. Toutefois, elle a rencontré des difficultés, le réseau étant plus abimé et saturé que prévu.

Après analyse par caméra, il s'avère que le tronçon à nettoyer est plus long. Un devis complémentaire a donc été soumis pour un montant de 8 788.80 €uros T.T.C. Monsieur le Maire envoie un courrier à la CUA afin de savoir si elle participe comme pour les frais initiaux à cette dépense. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte toutefois d'ores et déjà ces travaux indispensables pour régler définitivement le problème.

Henri FLAMENT informe qu'il a rencontré le responsable de ces travaux et qu'il serait opportun de procéder à un nettoyage de l'ensemble du réseau plus régulièrement. Il faudra envisager cette question ultérieurement.

Monsieur le Maire donne ensuite la parole aux adjoints.

❖ Henri FLAMENT signale que les ouvriers communaux ont terminé les travaux de peinture à la gare. L'état des lieux est prévu pour vendredi 3 février à 14 H 30 et la signature du bail à la même date à 16 H.

Il avait été constaté des taches sur la scène de la Salle Polyvalente. Il s'avère qu'elles sont

dues au fait que la VMC a été débranchée à cause d'un mauvais contact. Cette VMC doit être changée.

❖ Philippe CANLER soumet à ses collègues un devis produit pour la réparation du karcher pour un montant de 318 €uros H.T. Avis favorable à l'unanimité du Conseil Municipal.

Les petites fenêtres des toilettes de la mairie devant être changées, deux propositions ont été faites :

- la première par la Société H2F qui s'élève à 1 152 €uros T.T.C.
- la seconde par la Société Multifabrik pour 692 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la société la moins disante.

Monique CAVILLON informe ses collègues que Monsieur et madame DABLEMONT ont proposé leurs services pour les manèges à l'occasion de la ducasse, aux mêmes conditions que l'année précédente.

L'adoucisseur du lave vaisselle de la Salle Polyvalente est à changer.

La Société CRETEL a soumis un devis pour son remplacement avec trois options :

- adoucisseur manuel: 256.80 € T.T.C
- adoucisseur chronométrique : 673.80 € T.T.C
- adoucisseur volumétrique : 960 € T.T.C.

La Société Henri JULIEN propose quant à elle un seul modèle chronométrique pour 717.60 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil Municipal choisit la solution de l'adoucisseur chronométrique proposé par la Société CRETEL.

Les chaises de la salle sont à nettoyer. Les employés municipaux vont s'en charger dès que possible.

La salle a été louée récemment et elle a été rendue avec les toilettes très sales. Une facturation sera réclamée et un panneau demandant de rendre les toilettes en bon état va être préparé par le secrétariat et apposé dans le local.

- Christian LABY, absent, a toutefois fait savoir que le contrôle a été effectué dans la salle par la Commission de Sécurité. Un avis favorable a été émis ; 3 observations ont été toutefois faites :
 - le téléphone de secours est à installer dans la cuisine,
 - le branchement de l'alarme de secours pour personnes malentendantes doit être fait,
 - le contrôle de sécurité des appareils de cuisson doit être réalisé.

Ces restrictions seront à lever par l'envoi des attestations de travaux réalisés avant la réunion plénière de mi-février en Préfecture.

Monsieur le Maire sera absent quelques jours à partir du 9 février. Il charge Henri FLAMENT de prendre le relais.

La séance est levée à 21 heures 15

La Cérémonie des Vœux du Maire









De nombreux Farbusiens étaient présents le

7 janvier 2017

LES TEMPS FORTS DU DISCOURS DE JEAN FRANÇOIS DEPRET:

« IL EST DES MOMENTS PLUS AGRÉABLES QUE D'AUTRES DANS LA VIE D'UN MAIRE, ET LA CÉRÉMONIE DES VŒUX EN FAIT PARTIE. CETTE MANIFESTATION EST NON SEULEMENT UN MOMENT CONVIVIAL, MAIS C'EST AUSSI UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DE NOTRE COMMUNE CAR ELLE PERMET DE FAIRE AVEC VOUS LA SYNTHÈSE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET D'ÉVOQUER L'ANNÉE À VENIR. »

Monsieur DEPRET, comme le veut la tradition, souhaite ensuite la bienvenue à 11 nouveaux foyers. Il remercie l'ensemble de son équipe, du personnel, des responsables d'associations pour leur efficacité en 2016.

« Notre village est un village où l'on vit bien, où

L'ON SE SENT BIEN.

Mon équipe et moi-même travaillons à toujours offrir à nos administrés une qualité de vie réelle et visible. Certes, dans un contexte économique difficile, nous veillons à amoindrir les dépenses de fonctionnement et à limiter les investissements, pourtant en 2016, beaucoup d'améliorations ont été toutefois apportées à notre quotidien.

CERTAINS TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR DES

ENTREPRISES:

- LA MISE AUX NORMES DES TOILETTES AVEC ACCÈS PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DE LA SALLE POLYVALENTE,
- LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE DE LA GARDERIE ET DE LA SALLE DE RÉUNIONS.
- LE REHAUSSEMENT DU FILET PARE-BALLON AU TERRAIN DE FOOTBALL,
- L'ABATTAGE DE TROIS CONIFÈRES AU PARC KLAUS DUDAT,
- LE REMPLACEMENT DES FOYERS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES RUES MERMOZ, RÉPUBLIQUE ET UNE PARTIE DE LA RUE DU ONZE NOVEMBRE,
- LA POSE D'ENROBÉS SUR LA CHAUSSÉE DE LA RUE LAMARTINE ET SUR LES TROTTOIRS ET CHAUSSÉE DE LA RUE MERMOZ.
- LA RÉFECTION EN GRAVILLONNAGE DES ROUTES DÉPARTEMENTALES TRAVERSANT NOTRE COMMUNE SOIT LES RUES MERMOZ, RÉPUBLIQUE, 11 NOVEMBRE ET 19 MARS 1962.
- LES TRAVAUX DE SIGNALISATIONS SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES,
- LE REMPLACEMENT DE TROIS MIROIRS DE VISIBILITÉ.

BEAUCOUP DE TÂCHES ONT ÉTÉ ACCOMPLIES PAR NOS VALEUREUX AGENTS COMMUNAUX, BRUNO ET CHRISTIAN :

- LA RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE (PEINTURE, REMPLACEMENT DES DALLES DE PLAFOND ET DE L'ÉCLAIRAGE).
- LA PEINTURE DES TOILETTES DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE (MURS ET GARDES CORPS),
- LE REJOINTEMENT DES MURS DE LA GARDERIE, DE LA SALLE DE RÉUNION ET DE LA SALLE POLYVALENTE,
- LA RÉFECTION DU DALLAGE ET DES MARCHES DU CIMETIÈRE,
- LA REMISE EN ÉTAT DE L'ALLÉE EN BÉTON SUR LE POURTOUR DE L'EGLISE.

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS RETENUES POUR VALORISER DAVANTAGE NOTRE VILLAGE EN 2017?

- CONTINUER LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES PUBLICS DES RUES DU 11 NOVEMBRE, PASTEUR, DE LA PAIX, JEANNE D'ARC ET LIBÉRATION. SACHEZ QUE CES TRAVAUX ENGENDRENT DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES D'ÉNERGIE. SACHEZ AUSSI QUE NOUS SOMMES AIDÉS FINANCIÈREMENT DANS CE PLAN PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE L'ENERGIE, PAR LA PRÉFECTURE ET PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS.
- RÉALISER LES TRAVAUX DE FRAISAGE SUR LE RÉSEAU D'EAU PLUVIALE LE LONG DE LA VOIE FERRÉE,
- REMPLACER LE CARRELAGE DE LA TERRASSE DE LA COUR DE LA SALLE POLYVALENTE,
- AMÉNAGER LES PARTERRES FACE AU BÉGUINAGE, RUE LAMARTINE,
- REPEINDRE ET RÉAPPROPRIER LES TOILETTES DE LA MAIRIE,
- REMPLACER LES ARBRES MORTS RUE DU 11 NOVEMBRE, PLACE DE GAULLE, ET EN FACE DE L'EGLISE,
- REPEINDRE LES BUREAUX DE LA GARE ».

ETAT CIVIL

Naissances

Théo KOLSKI

né le 3 mars 2017 Martin DECAMPS né le 13 mars 2017 Jules DENEUX

né le 28 mars 2017



FELICITATIONS



DECES

Thérèse SERGEANT

décédée le 1^{er} février 2017

Marie-Louise DEPRET

décédée le 5 février 2017



Marion COULOMBEL est installée depuis mars 2017 en tant que Masseur-kinésithérapeute.

Nous lui souhaitons une belle réussite pour l'exercice de son métier à fARBUS





1 Place de la Gare – FARBUS 06 73 38 97 21





BANQUE ALIMENTAIRE



Lundi 6 mars 2017, le camion de la Banque alimentaire est venu récupérer les denrées alimentaires récoltées lors de notre ramassage annuel. Grâce à la générosité des Farbusiens, le samedi 4 mars, nous avons récolté 495 kg.



Merci

Le Club Le Temps de VIVRE



Le Club le temps de vivre a tenu son Assemblée Générale le Vendredi 13 janvier 2017, à la salle des Réunions de FARBUS.

Le Président a dressé le bilan de l'année écoulée en rappelant les diverses manifestations; Les parties de cartes du vendredi ont lieu tous les quinze jours; une fois par mois le Club fête les anniversaires du mois.





Michel MASCIENTONIO

Merci pour votre présence nombreuse lors du Week-end commémoratif



Comité de Jumelage FARBUS-MAIHINGEN



Repas de printemps

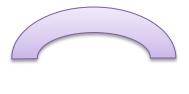
Le samedi 1^{er} avril, les membres adhérents, leur famille et amis, ont été cordialement invités à venir se retrouver autour d'un buffet printanier.

Le hasard des programmations sur notre commune des journées de la Commémoration du centenaire de la Bataille de Vimy a fait que cette date a pu être incluse dans celles-ci. C'est avec plaisir que nous avons pu partager cette soirée avec de nombreux membres organisateurs de l'Association « Les Gohellans », maîtres d'œuvre de ce week-end de mémoire. Les 4 exposants passionnés du « musée éphémère » présentant photos et objets de la 1ère guerre nous ont également rejoints

Rendez-vous à l'automne, le samedi 14 octobre, pour notre traditionnel repas choucroute. (Pour rappel, comme indiqué sur les bulletins de réservation, cette soirée est ouverte à tous)







Bientôt viendra l'heureux temps des retrouvailles avec nos familles amies de Maihingen en Bavière. Depuis 29 ans maintenant, chaque 2 ans les visites amicales se déroulent tantôt Outre Rhin, tantôt en France.

Cette année, Farbus sera reçu du vendredi 28 au lundi 31 juillet par sa commune jumelée de Maihingen.

Convivialité, échange en privé dans notre famille partenaire, visites culturelles et festivités en commun, réceptions officielles, messe solennelle, occuperont notre long week-end.

Mais au programme aussi, pour les 2 présidents des Comités de Jumelage et maires allemand et français, quelques discutions et échanges d'idées sur le prochain évènement à venir à l'été 2018 dans notre village de Farbus :

La cérémonie des 30 ans de la charte de Jumelage

Beaucoup de réflexions, de préparations à prévoir pour célébrer dignement cet anniversaire!

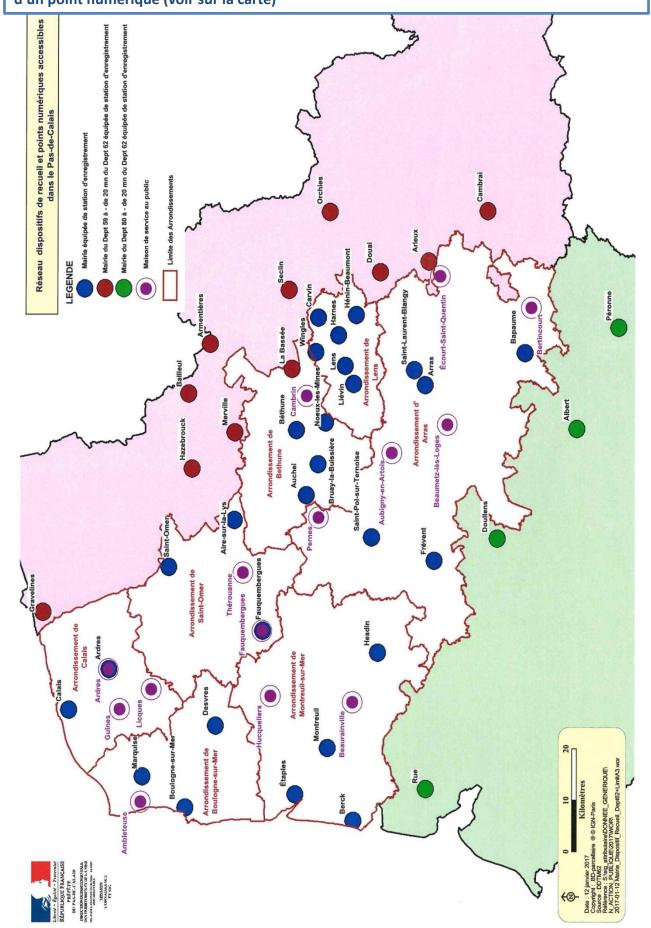
Probablement nos amis bava nouvelles familles d'accueil, v pour tous renseignements et

acus se per acetont en rombre si vous voulez faire partie des vous pouve, contacte les membres du bureau du Comité de Jumelage t intériogations de votre part.

Muriel BOURGEOIS

Vue du Museum KulturLandRies

Pour vos Cartes d'identité, passeports. Pensez à vous préinscrire sur le site service-public.fr avant de vous rendre à la mairie équipée d'un point numérique (voir sur la carte)



DÉCLARATION DE REVENUS



jeudi 11 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Des avocats fiscalistes

vous conseillent

GRATUITEMENT

CONSULTATION CONFIDENTIFILE





à la MAISON DE L'AVOCAT 2, place des Etats d'Artois à Arras



En partenariat



BARREAU D'ARRAS VILLE D'ARRAS

MAIRIE de FARBUS

9 rue de la République – 62580

Tél.: 03 21 58 68 57 - Fax: 03 21 58 74 46

e-mail: mairie-farbus@wanadoo.fr

www.mairie-farbus.fr

Ouverture au public

Mardi 17 h 30 à 19 h 30 Mercredi 14 h à 16 h Vendredi 14 h à 19 h

Permanences

Monsieur le Maire :

Mardi 18 h à 19 h 30

Pour l'URBANISME, Monsieur Henri FLAMENT :

Vendredi 17 h 30 à 19h



VOUS ETES INTERESSE(E) PAR LE METIER D'AIDE A DOMICILE AUPRES DES PERSONNES AGEES ?

Une association sur votre secteur est à la recherche d'auxiliaires de vie (démarrage en période d'été)

Aucune expérience ni qualification n'est demandée.

Vos tâches : Assurer des travaux d'entretien ménager (repassage, nettoyage des sols..), aider à la préparation et à la prise des repas, assurer des soins à la personne (changes, toilette..)

Vous avez le permis B ou un moyen de locomotion vous permettant de vous déplacer au domicile de ces personnes.

Une formation au Titre Professionnel ADVF (Assistant de Vie auprès des Familles) vous sera proposée de février à mai 2017 avant l'embauche au sein de l'association.

Adresser le plus rapidement possible votre candidature par mail (en y joignant cv + lettre expliquant vos motivations pour ce poste) et en y indiquant les références suivantes : ADMR/ADVF à : entreprise.npc0169@pole-emploi.net .

Vous serez invité(e) à une réunion d'information pour avoir plus d'informations sur le métier et la formation.





Vous emménagez à FARBUS ou vous quittez notre village, venez le déclarer en mairie. Nous serons heureux de vous accueillir ou de vous souhaiter un bon départ.







Liberté • Égalité • Fraternité

Les nouveaux Farbusiens

peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales De la commune jusqu'au 31 décembre 2017 Pour ce faire, se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

Farbus, village boisé à 2 pas de la ville...